- **☑** Personnel fixe/régulier
- **☑** Personnel temporaire

Un permis de travail est-il nécessaire ? OUI pour les Non-Suisses

Activité de moins de 3 mois :

- ➤ UE/AELE annonce en ligne site emploi
- Non UE/AELE visa valable couvrant la durée du séjour → vaut comme autorisation sans annonce à la commune

Activité de plus de 3 mois :

- ➤ UE/AELE inscription à l'arrivée en CH dans les 14 jours à la commune de domicile pour l'obtention d'un permis
- Non UE/AELE visa valable + inscription dans les 14 jours à la commune de domicile pour l'obtention d'un permis

Si oui, planifiez à l'avance!

Respectez les délais et le temps de traitement afin de garantir que la personne puisse commencer à travailler à la date prévue Pas de permis de travail ou autorisation valable = pas de travail

Pour un Non UE/AELE, l'employé-e doit attendre l'approbation finale ou l'autorisation d'entrer en CH (visa) avant de voyager



Les délais de traitement sont des estimations et peuvent varier en fonction de la charge de travail des autorités. Le temps de traitement de l'équipe RH n'est pas inclus (env. 1 semaine après que tous les documents aient été acceptés).





ROYAUME-UNI 8 à 10 semaines

Délai de traitement après dépôl de la demande

Permis 2023 – 13.12.2023

Valérie Bise

Permis en bref

Pays UE/AELE

- <u>UE 26 + UE 1</u>: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque
- UE 1 : Croatie, libre circulation des personnes avec clause de sauvegarde réactivée → 31.12.2026
- AELE : Islande, Liechtenstein, Norvège
- Royaume-Uni y.c Angleterre, Ecosse, Pays de Galles – Irlande du Nord pas considéré comme UE par l'immigration CH
- UE 27 + AELE = Mobilité géographique et professionnelle avec clause de sauvegarde possible (pour UE 1). Peut commencer à travailler après s'être enregistré auprès de la commune

Reste du monde = Non UE

Restrictions

- Système de quota* applicable pour :
- * hormis ass-doc, post-doc >2 ans
- Royaume-Uni
- UE 1 Croatie
- Non-EU
- Libération des quotas trimestriellement
- Premier arrivé, premier servi
- Permis limité à :
- L'employeur (EPFL)
- Canton (lieu de travail)
- Type d'activité
- Priorité aux travailleurs locaux pour les nouvelles embauches (hors UE): L'EPFL doit démontrer que malgré des efforts sérieux de recherche sur les marchés suisses et européens, aucun autre ressortissant suisse ou européen ne peut effectuer le travail

Types de permis de travail et de séjour

Permis L Autorisation de courte durée

Limité à la durée du contrat ou max. 12 mois. Peut être prolongé de 12 mois supplémentaires. Maximum 24 mois

Permis C Autorisation d'établissement

Les étrangers qui ont obtenu un permis C après cinq ans ou dix ans de résidence en Suisse (selon la nationalité). Soumis à diverses conditions

Professeur nommé CEPF obtient un permis C directement

Permis B Autorisation séjour longue durée

Pour une durée supérieure à 24 mois ou indéterminée. Selon la nationalité, il doit être renouvelé chaque année ou tous les 5 ans

Permis G

Autorisation frontalière Ressortissants de l'UE/AELE qui résident dans un État membre de l'UE/AELE et travaillent en Suisse

Ils doivent retourner à leur lieu de résidence principal à l'étranger au moins une fois par semaine

Pour les non-membres de l'UE, des conditions particulières et complémentaires s'appliquent

Permis pour personne à charge

Principalement pour les couples mariés/enfants - le permis est toujours strictement lié au permis du titulaire principal

Pour les couples non mariés, si conditions particulières remplies selon directives des autorités mais très restrictives ! Peut être avec ou sans activité professionnelle autorisée